

Chers adhérents, partenaires,
Chers lecteurs assidus et occasionnels,

Ce bulletin présente et analyse notre faible activité depuis juillet 2020 et nos projets jusqu’en décembre 2022. La situation exceptionnelle et inédite que nous traversons, nous a obligé à repousser une nouvelle fois Le grand bal de l’Europe de l’été 2021 et les rencontres d’hiver 2021 à des jours meilleurs. Nous travaillons actuellement à l’organisation du Grand Bal de l’Europe de l’été prochain en adaptant nos modèles opérationnels.

Les nombreux témoignages de soutien à l’équipe qui fait vivre l’association et le Grand Bal de l’Europe sont sources d’énergie. Les adhésions à l’association, pour cette deuxième année sans grande manifestation (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 soit notre année comptable), montrent une fois de plus un profond attachement à notre action, à l’organisation de rencontres humanistes, pour partager, échanger, essayer de comprendre la danse et sa culture.

La période que nous traversons est compliquée pour tous les acteurs du monde culturel. Actuellement l’association peut encore faire face à cette situation, humainement et financièrement. Nous allons nous appuyer sur nos valeurs et notre expérience pour reprendre la création collective de rêves de danse.

Grand merci pour votre soutien et votre confiance.

Bernard Coclet, Président du conseil d’administration

SOMMAIRE

I - Rapport de gestion du C.A. pour l’exercice 2020 - 2021	p2
II - Comptes annuels de l’exercice 2020 – 2021	p2
III - Programme d’activités pour l’année 2021 – 2022	p3
IV - Fonctionnement de l’association	p3
V - Assemblée Générale du 29 décembre 2021	p4

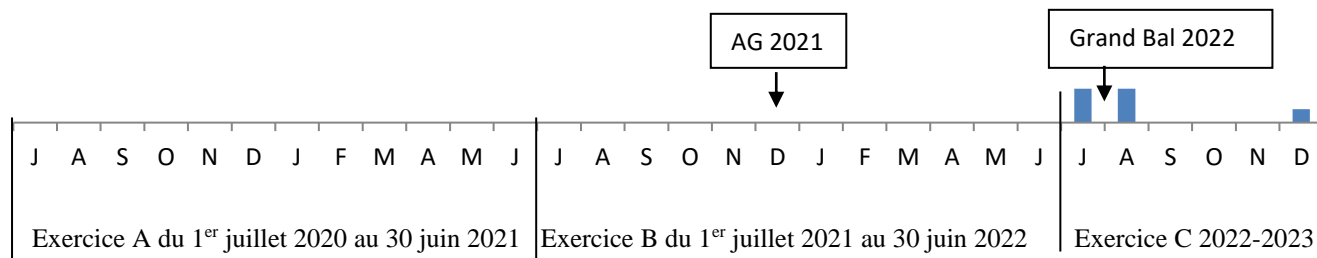
I - Rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 20120-2021

(1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021)

1 - Présentation

Notre gestion quotidienne et nos perspectives à court terme portent sur une période d'environ 2 ans où, globalement, nous faisons les synthèses des manifestations qui se sont déroulées, nous préparons concrètement celles de l'année suivante en envisageant celles de l'année d'après.

Nos repères de gestion se sont effondrés les uns après les autres en même temps que nos rêves de danse et de rencontres après l'annulation des Grands Bals de l'Europe 2020 et 2021.



Notre exercice comptable s'étale du 1^{er} juillet au 30 juin. Le rapport de gestion qui suit couvre la période qui va du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Il sera mis au vote des adhérents ainsi que les comptes annuels du même exercice A lors de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2021. Le programme d'activités pour 2021-2022 présenté à la suite concerne les exercices B et C.

2 - Les rencontres (Exercice A)

Le 31^{ème} Grand bal de l'Europe de Gennetines de l'été 2020 n'a pas eu lieu

Les 24^{èmes} rencontres d'hiver (P'tit bal des Gauthiers à Gennetines) de décembre 2020 n'ont pas eu lieu

Atelier danse hebdomadaire du lundi soir à Gennetines

25^{ème} année, quelques ateliers nous ont permis de danser en présentiel !

II - Comptes annuels de l'exercice 2020 – 2021 (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 ; exercice A)

Les extraits du compte de résultat et du bilan proviennent du document « Comptes annuels au 30 juin 2021 » fourni par le cabinet d'expertise comptable ORECA à Moulins (03) qui gère notre comptabilité. Ce document est consultable dans son ensemble par les adhérents, sur rendez-vous, au siège de l'association à Gennetines.

Compte de résultat synthétique

	du 01/07/20 au 30/06/21	du 01/07/19 au 30/06/20
Total des produits d'exploitation	9 991	799 691
Total des charges d'exploitation	41 395	602 590
Résultat d'exploitation	-31 403	197 101
Résultat financier	377	518
Résultat exceptionnel	1073	-211 681
Impôts sur les bénéfices		
Résultat de l'exercice	-29 953	-14 062

Bilan synthétique

Actif	Net au 30 juin 2021	Net au 30 juin 2020
Total actif immobilisé	36 665	59 447
Total actif circulant	215 120	227 686
Total actif général	251 784	287 133
Passif		
Réserves	286 274	286 274
Report à nouveau	-14 062	
Résultat exercice	-29 953	-14 062
Total capitaux propres	242 259	272 212
Dettes	9 525	14 921
Total passif	251 784	287 133

La divergence persiste sur l'interprétation de la loi relative au taux de TVA à appliquer sur les entrées. Vous pouvez relire à ce sujet la page 3 de notre bulletin de décembre 2019. C'est parce que nous sommes sûrs de notre bon droit que nous continuons l'action en justice qui est maintenant au tribunal administratif.

Le résultat de l'exercice faiblement négatif est supportable par nos réserves.

Nous n'avons pas d'endettement et nous ne recevons pas de subvention.

La détermination de l'équipe d'organisation et la qualité des musiciens et danseurs intervenants nous ont permis de résister face aux différentes tempêtes. Nous allons devoir nous réinventer pour remettre le bateau en danse.

III - Programme d'activités pour 2021 – 2022 (Exercice B et C)

Avec le report du grand bal de l'Europe de 2021, et le report des rencontres d'hiver 2021, nous avons dû supprimer l'essentiel de nos activités pour l'exercice B du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Les activités réalisées à Gennetines

Nous avons cependant réussi à faire plusieurs ateliers danse du lundi à Gennetines en respectant le protocole sanitaire en vigueur (masques, gel hydroalcoolique, distance, aération de la salle). Pour la grande majorité des participants, le plaisir de se retrouver et danser l'a emporté sur les très lourdes contraintes.

L'avenir

Pour le Grand Bal de l'Europe de l'été prochain prévu du vendredi 22 juillet au vendredi 5 août, nous travaillons à son organisation et nous envisageons plusieurs pistes. Nous allons notamment raccourcir la période d'organisation qui traditionnellement démarrait en octobre. Elle débutera cette fois en janvier.

Pour envisager l'avenir, nous devons résoudre une équation à plusieurs inconnues :

- La connaissance, l'évolution et le traitement de la pandémie ;
- Les décisions gouvernementales et administratives évoluant régulièrement et quelquefois soudainement ;
- L'équilibre financier à court et moyen terme ;
- La synthèse de nos convictions, doutes et envies ;
- Et notre capacité à s'adapter et vivre les contraintes.

L'Assemblée Générale du mercredi 29 décembre 2021 à 17h

Les contraintes sanitaires changeantes et les contraintes légales nous incitent à maintenir la date du 29 décembre (lire page 4). Le débit internet ne nous permettant toujours pas de l'organiser en « visio », nous mettons en place une permanence téléphonique pour répondre aux questions des adhérents de 17h à 21h les 14 et 21 décembre. Face aux contraintes sanitaires, il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir participer à l'Assemblée Générale ; inscription par courrier électronique (grandbal@gennetines.org) avant le 20 décembre pour ceux qui pourraient se rendre sur place.

IV - Fonctionnement de l'association

1 - Présentation générale

Nous essayons de prendre en compte la grande diversité des histoires et des envies des membres de l'association qui sont très nombreux à s'impliquer dans la gestion des rencontres.

À partir de notre potentiel humain, de la disponibilité de nos membres, nous avons organisé, structuré et adapté aux différentes contraintes l'A.E.A.D.T. et le bal de l'Europe. Le suivi et la coordination de nos actions sont assurés par Julie Coclet qui est salariée de l'Association. Julie est actuellement en activité partielle.

Organisateurs, animateurs, musiciens et danseurs font le « Grand Bal de l'Europe », où la tolérance est un principe, et où la diversité, la critique et l'échange sont sources indispensables de richesse.

Il m'est agréable de remercier tous ceux qui ont participé ou qui participent à cette aventure humaniste et artistique. Une fois de plus, ensemble, nous pouvons re-endanser l'avenir.

2 - La composition et le cadre juridique des organes de direction

C'est l'article 8 de nos statuts qui le précise :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration qui est composé de 6 membres renouvelables par tiers chaque année et élus par l'assemblée générale. Il prépare l'assemblée générale et s'assure de l'application des décisions qui y sont prises.

Pour être éligible au CA, il faut avoir participé régulièrement aux travaux du groupe de gestion.

Le bureau, élu par le CA parmi ses membres, comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. Il assure la gestion courante de l'association avec l'aide du groupe de gestion.

Le groupe de gestion : accessible aux membres de l'association sur proposition du bureau, il participe à la gestion de l'association.

Composition du conseil d'administration : Estelle Bacquaert, Sabine Carsana (Vice-Présidente), Bernard Coclet (Président), Mireille Michot (secrétaire), Chantal Morlet, Josiane Allier (Trésorier).

Cette année, le tiers sortant est composé de Estelle Bacquaert et Chantal Morlet.

3 - Fonctionnement général

Nous sommes structurés autour des adhérents très nombreux à s'impliquer dans la gestion de l'association. Pendant nos différentes rencontres chacun (re)trouve sa place dans une des équipes assez stables où l'on cultive "l'esprit Grand Bal de l'Europe", mélange d'efficacité discrète, de réactivité, d'enthousiasme et de solidarité qui sont partagés avec les nouveaux organisateurs.

Julie Coclet assure la liaison, maintient l'écoute et le dialogue entre les adhérents, malgré la distance. Elle assure le contact avec les fournisseurs et partenaires, prépare la mise en œuvre des rencontres avec le conseil d'administration et les coordinateurs des services.

V – Assemblée Générale du mercredi 29 décembre 2021 à 17h aux Gauthiers à Gennetines

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Européenne des Amoureux de Danses Traditionnelles (A.E.A.D.T.) délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des rapports de l'exercice précédent (1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021)
- Programme d'activités pour les années 2021 et 2022
- Élection des membres du conseil d'administration.

Les résolutions suivantes seront mises au vote :

Première résolution : Approbation des comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice 2020-2021 (bilan et compte de résultat) et du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à tous les administrateurs pour l'exercice clos au 30 juin 2021.

Deuxième résolution : Approbation du programme d'activités et des orientations.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du programme d'activités et des orientations de l'association pour les années 2021 et 2022, approuve ces activités et orientations telles qu'elles lui ont été présentées.

Troisième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Estelle Bacquaert.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Estelle Bacquaert vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2024.

Quatrième résolution : Election des membres du Conseil d'Administration - Renouvellement du mandat d'administrateur de Chantal Morlet.

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de Chantal Morlet vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2024.